

## **Cadre de résultats d'ONUSIDA en vue d'une action conjointe**

### **Dossier de justification**

***Priorité d'ONUSIDA*** : Nous pouvons donner un pouvoir d'action aux hommes qui ont des rapports sexuels avec les hommes, aux travailleurs du sexe et aux personnes transgenre afin de les protéger contre l'infection VIH, afin qu'ils soient en pleine santé, et qu'ils exercent leurs droits humains.

## 1. POURQUOI S'AGIT-IL D'UN DOMAINE PRIORITAIRE ?

### 1.1 Importance de ce domaine prioritaire

Dans chaque région du monde, la prévalence du VIH (de 5 % ou plus) a été documentée parmi les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, parmi les travailleurs du sexe et parmi les personnes transgenre. Ceci est le cas non seulement dans les pays connus comme ayant des épidémies concentrées mais également dans les pays (pour une large part dans l'est et dans le sud du continent africain) ayant des épidémies généralisées.

Ces niveaux élevés de prévalence VIH indiquent que dans toutes les régions du monde, ces trois populations clés - les hommes ayant des rapports sexuels avec les hommes, les travailleurs du sexe et les personnes transgenre - n'ont pas la capacité de négocier des rapports sexuels moins risqués, une utilisation des drogues moins risquée, ou un accès au traitement et aux soins VIH. Ceci est confirmé par des recherches et des rapports émanant de nombreux pays qui montrent que ces trois populations clés sont confrontées à de nombreux facteurs de vulnérabilité, notamment en étant exposées à la violence, la pauvreté, à la condition de sans abri, aux arrestations arbitraires et au rejet de la part des services de santé et autres.

Ces trois populations clés sont confrontées à des environnements et pratiques juridiques et réglementaires durs qui augmentent leur vulnérabilité face au VIH et au SIDA. En plus de cela, l'attribution des ressources liées au VIH dans la plupart des pays - y compris les ressources financières et humaines - n'est pas proportionnée au risque et au poids VIH de ces populations clés, et est totalement insuffisante pour pouvoir contrôler et inverser ces épidémies VIH.

L'objectif des programmes d'ONUSIDA est que chaque personne ait la capacité d'éviter l'infection VIH, qu'elle parvienne à être en pleine santé et qu'elle exerce ses droits humains. Atténuer les facteurs essentiels de la vulnérabilité au VIH tels que l'inégalité des sexes, la pauvreté, et le rejet de la part des services de santé peut aider les gens à négocier des rapports sexuels moins risqués, une utilisation des drogues moins risquée, et un accès au traitement et aux soins VIH. Ceci à son tour, peut faire baisser les taux d'infection VIH, augmenter l'accès au traitement et aux soins VIH, et à terme, contrôler et inverser la pandémie mondiale de VIH. Le présent Dossier de justification souligne un ensemble déterminé de cibles et d'actions d'ONUSIDA liées aux hommes qui ont des rapports sexuels avec les hommes, aux travailleurs du sexe et aux personnes transgenre pour parvenir à ces objectifs.

#### **Définir les trois populations**

Dans toutes les populations et sociétés et dans des contextes économiques et sociaux très variés, il existe des personnes qui se livrent au travail du sexe et à des rapports homosexuels, et qui s'identifient comme transgenre. Il n'est pas facile de cataloguer les gens, notamment parce que tout le monde passe par des comportements et identités temporaires durant sa vie et peut ne pas s'auto-identifier par des termes internationaux ou basés sur le comportement. Toutefois, pour les besoins d'une stratégie et d'une action mondiale, ONUSIDA utilise les termes et définitions suivants pour décrire ces populations qui se recoupent :

**Les hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes** : Ce terme inclut tous les hommes qui ont des rapports sexuels consensuels avec des hommes, y compris ceux qui s'identifient comme homosexuels, bisexuels, ou hétérosexuels dans leur orientation sexuelle, et comprend les hommes qui sont travailleurs

du sexe.

**Travailleurs du sexe :** Les travailleurs du sexe regroupent les adultes féminins, masculins et transgenre qui reçoivent de l'argent ou des marchandises en échange de services sexuels, de manière régulière ou occasionnelle.

**Personnes transgenre :** Ce terme décrit les gens dont le sens inné d'identité sexuelle est différent de leur sexe (masculin ou féminin) qui leur est attribué à la naissance, et comprend des personnes qui adoptent ou recherchent des identités sociales ou des modifications et améliorations sexuelles afin de refléter le sexe auquel ils s'identifient.

## 1.2 Objectif et stratégie sommaire

**Objectif :** D'ici 2015, le nombre de nouvelles infections VIH et l'impact de l'épidémie auront été radicalement réduits parmi les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, les travailleurs du sexe et les personnes transgenre, grâce au pouvoir de ces populations à revendiquer leurs droits et leur santé, et grâce à un alignement des réponses nationales et locales à l'épidémie en augmentant les interventions éclairées par des données factuelles sur la prévention, le traitement, les soins et l'accompagnement du VIH.

**Résultats espérés :** Dans au moins 15 pays d'ici 2011 et dans au moins 50 pays d'ici 2015, les municipalités vont travailler en partenariat avec les populations pour garantir que :

- Les hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes, les travailleurs du sexe, et les personnes transgenre ainsi que les leaders de leurs communautés et d'autres défenseurs soient informés, puissent se faire entendre et soient capables de faire progresser l'accès à la prévention, au traitement, aux soins et à l'accompagnement du VIH.
- La santé publique et les services sociaux garantiront une meilleure couverture et un meilleur accès à des interventions combinées de qualité sur le VIH pour les hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes, les travailleurs du sexe et leurs clients, et les personnes transgenre, en assurant des services de santé urbaine accueillants, pertinents et non moralisateurs ainsi que d'autres services VIH qui sont mis en place avec la participation représentative des leaders locaux.
- Les autorités locales, les institutions juridiques (police et tribunaux), les organisations du secteur privé (y compris les entreprises de l'industrie du sexe), et d'autres représentants locaux clés mèneront des actions pour augmenter la protection et les réparations contre les violations des droits humains des hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes, des travailleurs du sexe et des personnes transgenre contre la violence et toutes les formes de harcèlement, et afin de soutenir leur accès aux services liés au VIH, aux services juridiques et autres.

Cet objectif et ces résultats visés sont basés sur des stratégies ONUSIDA existantes, notamment la Note d'orientation sur le VIH et le travail du sexe d'ONUSIDA (2009) et le Cadre d'action de l'ONUSIDA sur l'accès universel pour les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes et les personnes transsexuelles (2009). Le présent Dossier est différent et complémentaire de tous les autres dossiers d'ONUSIDA dans le sens où il met l'accent sur les actions spécifiques aux contextes et aux besoins des hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes, des travailleurs du sexe et des personnes transgenre :

- Focalisation sur le **pouvoir d'action** : Pour toutes les populations marginalisées, le pouvoir d'action est le point de départ fondamental. L'un des objectifs clés des programmes d'ONUSIDA est que les hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes, les travailleurs du sexe et les personnes transgenre aient

le pouvoir d'éviter l'infection VIH, et celui de parvenir à être en pleine santé et d'exercer leurs droits humains.

- Focalisation sur des **données factuelles**. Pour ces trois populations clés dans chaque région du monde, les programmes devront d'ores et déjà mettre en place des interventions basées sur des données factuelles contre des épidémies VIH définies. Les budgets et les programmes nationaux devront être répartis en s'alignant sur la part de risque VIH et de fardeau VIH attribuables connus. La conception, la focalisation et l'augmentation des interventions VIH pour ces trois populations clés peuvent être améliorées grâce à une meilleure compréhension des expériences vécues de travail du sexe, des rapports sexuels entre hommes et de l'identité transgenre. ONUSIDA donnera par conséquent la priorité au soutien des évaluations de situations, à la recherche, au suivi et aux évaluations, et au suivi budgétaire, menés avec et par les trois populations clés.
- Focalisation sur des **zones métropolitaines majeures** : Dans le monde entier, les grands centres urbains sont fréquemment le théâtre d'une forte prévalence VIH et d'un haut niveau d'exposition au VIH. Les grandes villes sont également souvent les lieux où se situent les meilleurs services liés au VIH, et dans lesquels les autorités municipales possèdent l'autonomie nécessaire pour imposer des politiques et administrer les services de santé locaux, les services sociaux et juridiques, et le maintien de l'ordre. Les programmes VIH municipaux peuvent par conséquent compléter les efforts nationaux et contribuer à apporter des données factuelles importantes et un élan pour un changement national. ONUSIDA va donc concentrer ses efforts de changement vers les grandes populations urbaines d'hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes, vers les travailleurs du sexe et vers les personnes transgenre.

## 2. MESURES À PRENDRE

### 2.1 Ce qui fonctionne bien et devrait être développé

Ces dernières années, la réponse globale au VIH montre une augmentation de l'attention accordée aux populations clés, du fait de données factuelles nouvelles sur les épidémies concentrées, de données factuelles nouvelles sur l'échec des programmes VIH non ciblés, et du fait de nouvelles actions émanant des populations affectées dans chaque région. Cette attention accrue signifie que deux décennies de silence relatif sur l'épidémie de VIH parmi les hommes qui ont des rapports sexuels avec les hommes, les travailleurs du sexe et les personnes transgenre ont fait place à une visibilité accrue et à des engagements de haut niveau.

L'un des résultats de cette attention globale accrue est qu'un nombre de plus en plus important de pays sont désormais prêts à examiner l'étendue de l'épidémie de VIH et d'autres problèmes de santé et de droits humains parmi les hommes qui ont des rapports sexuels avec les hommes, les travailleurs du sexe, et parmi les personnes transgenre au sein de leurs propres frontières. En conséquence, suite aux données factuelles et à l'action des pays, les donateurs multilatéraux et bilatéraux clarifient désormais et renforcent leur soutien aux pays afin de répondre aux besoins documentés de ces populations clés. Les examens de rapports nationaux à l'ONUSIDA et les propositions du Fonds mondial indiquent une augmentation d'année en année dans ce que les pays peuvent ou sont prêts à rapporter et proposer concernant la mise en application d'interventions informées par des données factuelles pour la prévention, le traitement, les soins et l'accompagnement du VIH, et le soutien de ces trois populations clés.

Ces actions de niveau national et international doivent être étendues. Dans le cadre des actions décrites dans le présent Dossier de justification, le Secrétariat d'ONUSIDA et les dix Cosponsors d'ONUSIDA (ci-après appelés collectivement ONUSIDA) vont intensifier les actions collectives afin de promouvoir les droits humains, préconiser une amélioration des environnements juridiques et réglementaires pour le développement sanitaire

et des droits humains, rassembler les partenaires pour forger des réponses nationales au SIDA multisectorielles efficaces, et pour garantir des financements et une assistance technique.

## 2.2. Proposition d'actions par ONUSIDA

Dans le cadre de ce Domaine prioritaire, ONUSIDA va concentrer ses actions sur l'apport d'un changement dans les grandes zones métropolitaines et municipalités dans lesquelles un grand nombre d'hommes qui ont des rapports sexuels avec les hommes, de travailleurs du sexe et de personnes transgenre vivent et travaillent, en se focalisant sur quatre actions combinées :

- ONUSIDA soutiendra les actions et les interventions informées, dynamiques et efficaces de la part des hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes, des travailleurs du sexe, et des personnes transgenre ainsi que des leaders de leurs communautés et d'autres défenseurs pour mieux faire progresser l'accès universel à la santé et aux droits, quels que soient les contextes.
- ONUSIDA soutiendra et documentera les exemples de bonne pratique dans la santé urbaine et d'autres services utiles aux hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes, aux travailleurs du sexe et leurs clients et aux personnes transgenre, pour contribuer à faire progresser la sensibilisation et l'accès à des interventions VIH combinées de qualité au service de ces populations.
- ONUSIDA soutiendra et documentera des programmes et des actions aux niveaux municipal, fédéral et national afin d'augmenter la protection contre et réparer les violations de droits humains subies par les hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes, les travailleurs du sexe et les personnes transgenre, dans un souci de réduire les facteurs aggravant la vulnérabilité VIH et d'augmenter la capacité des individus à négocier des rapports sexuels moins risqués, une utilisation des drogues moins risquée et un accès au traitement et aux soins VIH.
- ONUSIDA soutiendra des évaluations, des collectes de données, des analyses de données liées au VIH et la recherche sur la santé et les contextes de droits humains, en se focalisant notamment sur les processus et méthodes qui impliquent de manière représentative des hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes, des travailleurs du sexe et leurs clients et des les personnes transgenre ainsi que les leaders et défenseurs de leur communauté.

ONUSIDA cherchera à mettre en œuvre ces actions dans chaque région du monde, dans des pays de grande et de petite taille, et dans tous les pays où les programmes et les changements d'orientation semblent poser problème ainsi qu'aux endroits où les programmes et politiques font d'ores et déjà partie de l'ordre du jour national.

Dans le même temps, ONUSIDA se focalisera sur l'obtention de résultats mesurables d'ici 2011, et rendra des comptes à ce titre, dans les plus grandes municipalités d'au moins 10% des 144 pays à revenus faibles et moyens , et dans au moins une grande municipalité d'au moins un tiers de ces pays d'ici 2015. Dans chaque région du monde, ONUSIDA centrera son action par ordre de priorité en fonction de divers critères :

- **Leaders de la population** : Dans chaque région du globe, ONUSIDA soutiendra les leaders et défenseurs communautaires existants et émergents dans la construction de leurs efforts. ONUSIDA donnera la priorité à des travaux dans des lieux où des actions et interventions VIH sont déjà menées par et pour les hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes, les travailleurs du sexe et les personnes transgenre Lorsque les communautés sont déjà visibles et mobilisées, ONUSIDA pourra soutenir un développement des investissements en aidant ces communautés à augmenter le nombre d'interventions VIH informées, dynamiques et efficaces.
- **Engagement et participation des gouvernements** : Dans chaque région du globe, ONUSIDA donnera la priorité au travail dans des lieux où il existe des leaders des autorités municipales, fédérales et

nationales qui sont prêts à augmenter les interventions liées au VIH pour ces trois populations clés, et qui peuvent aider à connecter et intégrer les efforts émanant de secteurs multiples au sein d'objectifs nationaux de long terme en faveur de la santé et des droits humains.

- **Ampleur de l'épidémie** parmi ces trois populations clés.
- **Innovation** : Le changement dans n'importe quel contexte exige une pression contre les contraintes que représentent des ressources financières et humaines limitées et une remise en cause des normes et pratiques existantes. ONUSIDA se fera le défenseur du changement visant à améliorer les réponses entourant le VIH et le SIDA, et fera preuve d'audace en soutenant des projets pilotes qui améliorent la santé et les droits des hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes, ainsi que ceux des travailleurs du sexe et de leurs clients, et des personnes transgenre.

### 3. LE RÔLE D'ONUSIDA

#### 3.1 La valeur ajoutée apportée par ONUSIDA dans le domaine prioritaire

Les initiatives préconisées dans ce Dossier de justification reflètent les mandats et les points forts stratégiques d'ONUSIDA :

- **Mandat sur les droits humains** : L'Article 1 de la Charte des Nations Unies donne à l'ONU pour mandat de promulguer les droits humains. La promulgation des droits humains est l'un des principaux devoirs de tout membre du personnel de l'ONU et représente une obligation particulière du personnel d'ONUSIDA dans le cadre du rôle et des responsabilités de cet organisme concernant la suppression des obstacles qui s'opposent à l'accès universel aux services de prévention, de traitement, de soins et d'accompagnement du VIH. Au plus haut niveau, la direction de l'ONU, et notamment le Secrétaire général, l'Administrateur du PNUD et le Directeur exécutif d'ONUSIDA, prend dorénavant et déjà fait et cause pour les droits de tous, sans tenir compte de l'orientation ou de l'identité sexuelle ou de la participation au travail du sexe.
- **Détermination des normes et principes** Conformément à son mandat sur les droits humains, l'ONUSIDA préconisera l'amélioration des contextes juridiques, sociaux et réglementaires au profit de la santé et de l'épanouissement humain. L'ONUSIDA partagera les normes internationales, proposera des paradigmes et des structures de rechange, et assistera à la création de guides d'orientation des politiques afin de promulguer les droits humains dans des contextes bien précis tels que l'emploi (y compris le travail du sexe), l'enseignement, la santé, les crises humanitaires et l'émigration.
- **Pouvoir de mobilisation** : Dans chaque pays du monde, l'ONUSIDA jouera le rôle de « médiateur sincère » non partisan et convoquera diverses catégories de parties prenantes, et notamment les ministres de la santé, de l'éducation, de la justice et de l'intérieur, les membres des parlements, les donateurs et les sociétés civiles, y compris les personnes vivant avec le VIH et d'autres groupes clés de population, afin d'élaborer des réponses multisectorielles nationales plus efficaces, accroître les investissements, garantir un soutien technique et l'élaboration de politiques et entretenir des partenariats.
- **Préconisations techniques et concernant les politiques** : L'ONUSIDA continuera à fournir, par l'intermédiaire de ses Cosponsors, une assistance technique et de politique générale aux parties prenantes dans un large éventail de secteurs, y compris ceux de la santé, du développement, de l'éducation, du droit, de l'application des lois, de l'emploi et des réponses humanitaires, afin d'agir sur les domaines de la santé et des droits humains. L'ONUSIDA mobilisera et encouragera également les investissements de donateurs et aidera à mobiliser les sociétés civiles.

### 3.2 Tirer le meilleur parti de l'actif d'ONUSIDA

ONUSIDA agit dans tous les pays comme un collectif d'agences des Nations Unies, chacune disposant d'un mandat et de forces complémentaires au service de la santé et des droits des hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, des travailleurs du sexe et des personnes transgenre :

- Le **Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP)** mène le combat contre le VIH chez les travailleurs du sexe, le développement et la dissémination de conseils et d'assistance techniques au service de la santé et des droits humains des travailleurs du sexe.
- Le **Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)** mène le combat contre le VIH chez les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes et les personnes transgenre, en œuvrant au service des programmes et des politiques en faveur des droits humains, de l'épanouissement humain et de l'équité entre les sexes.
- Le **Secrétariat d'ONUSIDA** est responsable du domaine des informations et des actions stratégiques, en coordonnant le développement et la dissémination de politiques cohérentes afin de soutenir l'Accès universel de toutes les populations.
- L'**Organisation internationale du travail (OIT)** est responsable du domaine des interventions VIH sur le lieu de travail.
- L'**Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)** est responsable des interventions VIH et d'autres réponses concernant la santé et les droits humains dans les établissements d'enseignement et autres contextes pédagogiques.
- L'**Agence des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR)** mène le combat contre le VIH chez les réfugiés et dans les contextes de crise.
- Le **Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)** est responsable du domaine de la prévention, du traitement et des soins VIH chez les jeunes.
- L'**Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC)** est responsable du conseil et de l'assistance techniques liés aux interventions VIH auprès des personnes pouvant être des usagers de drogues ou qui sont incarcérées.
- La **Banque mondiale** est responsable du soutien de mise en œuvre apporté aux pays afin de valoriser leurs capacités et leurs systèmes à tous niveaux afin de mettre en application des réponses nationales complètes et intégrées sur le SIDA.
- L'**Organisation mondiale de la santé (OMS)** est responsable des réponses du secteur de la santé, avec notamment l'amélioration des données factuelles, des conseils et outils techniques, et de l'assistance technique apportée aux agences nationales de la santé.

ONUSIDA a déjà unifié la collaboration mondiale sur le travail décrit dans ce Dossier de justification, avec notamment sa Note d'orientation sur le VIH et le travail du sexe (2009) ainsi que son Cadre d'action pour l'accès universel des hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes et des personnes transsexuelles (2009). ONUSIDA est également en train de mettre en œuvre une nouvelle initiative de formation de l'ensemble du personnel national travaillant dans le domaine du VIH dans un pays, au sujet de ces groupes de population clés. Afin d'orienter et d'effectuer le suivi du travail présenté dans ce Dossier de justification, l'ONUSIDA fera appel à des organismes consultatifs et de gouvernance, y compris le Groupe consultatif de l'ONUSIDA sur le VIH et le travail du sexe et le Groupe de référence de l'ONUSIDA sur le VIH et les droits de l'homme.

### 3.3 Création de liens avec des partenaires externes et d'autres parties prenantes

Afin de renforcer l'action pour la santé et les droits des hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, des travailleurs du sexe et des personnes transgenre, l'ONUSIDA travaillera en collaboration étroite avec les

gouvernements **municipaux, fédéraux et nationaux** de chaque pays. L'ONUSIDA travaillera également en collaboration étroite avec le Fonds mondial, qui se tourne doré et déjà vers les Cosponsors de l'ONUSIDA pour des conseils et un soutien techniques à l'échelle mondiale, régionale et nationale, pour ce qui concerne le Plan de mise en œuvre de la Stratégie 2010 sur l'orientation et l'identité sexuelles. L'ONUSIDA travaillera également en collaboration avec les principaux réseaux mondiaux, comme le **Réseau des projets sur le travail du sexe (NSWP)** et le **Forum mondial sur les hommes ayant des rapports avec des hommes et le VIH (MSMGF)**, ainsi qu'avec de nombreux réseaux régionaux, nationaux et locaux, et des organisations d'hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, de travailleurs du sexe et de personnes transgenre. Enfin, l'ONUSIDA continuera d'accroître et de collaborer avec le grand nombre d'organisations non gouvernementales qui travaillent sur ces questions, et notamment les défenseurs des droits humains, les associations fournissant des services de santé, les fournisseurs d'assistance technique, les établissements de recherche universitaire, les investisseurs philanthropes, ainsi que les dirigeants politiques, culturels et communautaires.

#### 3.4 Obligation redditionnelle et évaluation quantifiable des progrès

Ce Dossier de justification préliminaire a été rédigé en juin 2010 et *sera examiné, complété et modifié au cours des mois de juin, juillet et août 2010* par des experts et acteurs de trois groupes de population clés, les Cosponsors de l'ONUSIDA ainsi que les principaux partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux dans chaque région du monde.

Un Plan opérationnel de mise en œuvre de ce Dossier de justification en 2011 sera élaboré en août 2010, et s'articulera autour de son objectif et des quatre résultats espérés. Compte tenu du caractère dynamique de l'épidémie et de l'accent mis sur ce domaine prioritaire, les progrès seront évalués avant fin 2011, et les principaux résultats pour l'année suivante seront alors établis.

Les indicateurs de réussite sont présentés en première page de ce Dossier de justification, et seront décrits plus en détail dans le prochain Plan opérationnel. Les indicateurs proviendront de sources telles que les Rapports nationaux UNGASS, l'Indice composite UNGASS des politiques nationales (ICPN), et des données obtenues par les Cosponsors et les sociétés civiles. La consolidation de la collecte et de la communication des données par rapport aux objectifs décrits dans ce plan sera l'une des activités entreprises dans le cadre de ce travail prioritaire. Tout nouvel indicateur mis au point fournira des informations utiles non seulement pour ce travail, mais également pour mesurer les progrès accomplis dans le sens des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) et d'autres objectifs de développement.

L'ONUSIDA sera responsable de l'accomplissement des quatre résultats espérés dans au moins 20 des 144 pays du monde dont les revenus sont faibles ou moyens d'ici la fin 2011, en démontrant une bonne répartition des efforts et des responsabilités dans chaque région et chaque pays. Afin d'orienter et d'effectuer le suivi de ce travail, l'ONUSIDA communiquera l'état des progrès effectués à des organismes consultatifs et de gouvernance tels que le Conseil de coordination du programme (PCB), le Groupe consultatif de l'ONUSIDA sur le VIH et le travail du sexe et le Groupe de référence de l'ONUSIDA sur le VIH et les droits de l'homme.

## TABLEAU DE SYNTHÈSE

### Objectif

D'ici 2015, le nombre de nouvelles infections VIH et l'impact de l'épidémie auront été radicalement réduits parmi les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, les travailleurs du sexe et les personnes transgenres, grâce au pouvoir de ces populations à revendiquer leurs droits et leur santé, et grâce à un alignement des réponses nationales et locales à l'épidémie en augmentant les interventions éclairées par des données factuelles sur les services de prévention, de traitement, de soins et d'accompagnement du VIH.

### Résultats espérés

Le groupe suivant de résultats espérés sera accompli dans au moins une des grandes municipalités d'au moins 10 % des 144 pays du monde dont les revenus sont faibles ou moyens d'ici la fin 2011, ainsi que dans au moins une des grandes municipalités d'au moins un tiers de ces pays d'ici fin 2015 :

- Les hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes, les travailleurs du sexe, et les personnes transgenre ainsi que les leaders de leurs communautés et d'autres défenseurs seront informés, pourront s'exprimer et seront capables d'améliorer l'accès aux services de prévention, de traitement, de soins et d'accompagnement du VIH.
- La santé publique et les services sociaux garantiront une couverture de l'ordre de 80 % et un meilleur accès à des interventions combinées de qualité sur le VIH pour les hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes, les travailleurs du sexe et leurs clients, et les personnes transgenre, en assurant des services de santé urbaine accueillants, pertinents et non moralisateurs ainsi que d'autres services VIH.
- Les autorités locales, les institutions juridiques (police et tribunaux), les organisations du secteur privé (y compris les entreprises de l'industrie du sexe), et d'autres représentants locaux clés mèneront des actions pour augmenter la protection et les réparations contre les violations des droits humains des hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes, des travailleurs du sexe et des personnes transgenre, contre la violence et toutes les formes de harcèlement, et afin de soutenir leur accès aux services liés au VIH, aux services juridiques et autres.
- Les pays et autres partenaires amélioreront les évaluations, la collecte et l'analyse de données, les travaux de recherche et l'utilisation d'informations stratégiques concernant le VIH, la santé, les droits et le contexte juridique en faisant participer de façon représentative les hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes, les travailleurs du sexe et leurs clients, et les personnes transgenre, ainsi que les leaders de leurs communautés et leurs défenseurs.

### Echantillon d'indicateurs

- Exemples d'actions et d'interventions informées, dynamiques et efficaces de la part des hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes, des travailleurs du sexe, et des personnes transgenre ainsi que des leaders de leurs communautés et d'autres défenseurs (source : [Rapport du bureau national d'ONUSIDA](#))
- Documents présentant des exemples de meilleure couverture de la population et de bonne pratique dans la santé urbaine et d'autres services VIH utiles aux hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes, aux travailleurs du sexe et leurs clients et aux personnes transgenre (source : [Rapport du bureau national d'ONUSIDA](#))
- programmes et actions aux niveaux municipal, gouvernemental et national afin d'augmenter la protection contre et réparer les violations de droits humains subies par les hommes qui ont des rapports sexuels avec les hommes, les travailleurs du sexe et les personnes transgenre (sources : Rapport de NCPI et du bureau national d'ONUSIDA)
- Documents présentant des exemples de meilleure couverture de la population et de bonne pratique dans la santé urbaine et d'autres services VIH utiles aux hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes, aux travailleurs du sexe et leurs clients et aux personnes transgenre (source : Rapport PubMed et UNGASS)

**Activités proposées :** Dans au moins 50 pays d'ici 2015 (soit un tiers des 144 pays du monde à revenus faibles ou moyens), ONUSIDA va :

- soutenir les actions et les interventions informées, dynamiques et efficaces de la part des hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes, des travailleurs du sexe, et des personnes transgenre ainsi que des leaders et d'autres défenseurs de leurs communautés.
- soutenir et documenter les bonnes pratiques dans la santé urbaine et d'autres services VIH qui impliquent la participation représentative des et sont utiles aux hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes, aux travailleurs du sexe et leurs clients et aux personnes transgenre.
- soutenir et documenter des programmes et des actions aux niveaux municipal, fédéral et national afin d'augmenter la protection contre et réparer les violations de droits humains subies par les hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes, les travailleurs du sexe et les personnes transgenre.
- soutenir des évaluations, et des collectes et des analyses de données liées au VIH et la recherche sur les contextes du VIH, de la santé, des contextes de droits humains et du droit, en impliquant de manière représentative des hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes, des travailleurs du sexe et leurs clients et des les personnes transgenre ainsi que les leaders et défenseurs de leurs communautés.

